

RFPD RETRAITE FONCTION PUBLIQUE

Actualité de la retraite dans la fonction publique : réforme de 2023 et jurisprudence

Une journée de mise à niveau pour les professionnels en exercice : montée en charge de la réforme du 14 avril 2023, catégories actives, carrières longues, retraite progressive et jurisprudence administrative récente. Les participants repartent avec une check-list des pratiques à réviser dans l'année.

 DURÉE 1 jour · 7 h	 FORMAT Distanciel	 NIVEAU Perfectionnement	 SECTEUR Secteur public
--	---	---	--

OBJECTIFS

- 1 Appliquer les paramètres issus de la réforme du 14 avril 2023 à la génération de chaque agent
- 2 Mesurer l'impact de la réforme sur les catégories actives, les carrières longues et les agents proches du départ
- 3 Intégrer les décrets d'application et la jurisprudence administrative récente dans l'instruction des dossiers
- 4 Réviser ses procédures internes et répondre avec précision aux questions des agents

PUBLIC CONCERNÉ

Gestionnaires retraite confirmés, responsables carrière et paie, RH expérimentés souhaitant actualiser leurs pratiques : tous versants de la fonction publique. Formation de mise à niveau réservée aux professionnels en exercice.

PRÉREQUIS

Pratique de la retraite des agents publics (CNRACL ou régime des pensions de l'État), ou suivi préalable d'une formation sur les fondamentaux de la retraite dans la fonction publique.

PROGRAMME

- 1 La réforme du 14 avril 2023 : cadre et calendrier
- 2 Les nouveaux paramètres appliqués génération par génération
- 3 Catégories actives, carrières longues et mesures d'accompagnement
- 4 Jurisprudence et doctrine récentes
- 5 Atelier : mettre à jour ses pratiques

LES POINTS FORTS

- ✓ Formation conçue et animée par un avocat exerçant en droit de la fonction publique
- ✓ Tableaux de montée en charge génération par génération remis aux participants
- ✓ Revue de la jurisprudence administrative récente sur les dossiers traités
- ✓ Check-list opérationnelle des pratiques à réviser, directement exploitable en service

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Décryptage commenté de la loi, des décrets d'application et de la jurisprudence
- ✓ Tableaux de synthèse par génération et par dispositif
- ✓ Ateliers d'application sur cas chiffrés
- ✓ Questions-réponses sur les dossiers en cours des participants
- ✓ Support actualisé remis à chaque participant

ÉVALUATION

Questionnaire de positionnement en amont, QCM de validation des acquis de 12 questions, évaluation à chaud, évaluation à froid à J+90.

FINANCEMENT

OPCO, plan de développement des compétences, plan de formation de l'employeur public. Devis et programme fournis pour votre demande de prise en charge.

ACCESSIBILITÉ

INLECIA s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie avec chaque participant les adaptations nécessaires. Toute demande peut être formulée dès l'inscription.